Fièvre catarrhale ovine : "Le scénario était couru d'avance"

Quelle mouche a donc piqué ceux à qui incombe la responsabilité de la crise sanitaire et économique dans laquelle semble être entrée la Corse après la découverte d'un foyer de fièvre catarrhale sérotype 4 à Bonifacio ?

Depuis des mois, l'Italie a déclaré des cas similaires en Sardaigne et en Toscane. La déclaration aux instances européennes a été diffusée aux Etats membres, conformément à la législation, mais les instances nationales, avec le soutien d'organismes locaux, ont braqué leurs regards ailleurs. Une hérésie alors que la Toscane se trouve à 100 kilomètres des côtes insulaires et la vitesse de prolifération des culicoïdes est 7 fois supérieure par la mer qu'elle ne l'est sur terre ! Quant à la Sardaigne, baignant à seulement 12 kilomètres de Bonifacio, il est aisé de saisir que le premier cas a été détecté dans cette zone ! Lors du dernier Conseil régional d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale (Cropsav), le 26 octobre dernier, sur proposition de l'Association régionale de défense sanitaire, sous l'égide du préfet de région et validé par l'administration centrale représentée par le directeur général de l'alimentation (Dgal), les seules recommandations formulées visaient à ce *"que la Corse retrouve son statut de cheptel indemne de fièvre catarrhale, donc de faire cesser la recherche sur la circulation des virus et l'abandon de la vaccination ! Cette proposition apparaît aujourd'hui inverse à ce qu'il fallait faire ! Nous l'avions prédit et nous avions d'ailleurs, avec insistance, proposé d'adjoindre à la vaccination du sérotype 1, le sérotype 4 qui était déjà aux portes de la Corse"*, rappelait Philippe Meynier, président de l'Organisme de sélection ovine de Corse. Cette requête avait déjà été soumise aux différents partenaires professionnels et à la Dgal lors du salon de l'agriculture 2016. Une proposition qui a été ensuite transmise par écrit, le 28 mars 2016, au ministère de l'Agriculture et à la Dgal en raison des risques encourus. En vain !

Lors du Cropsav d'octobre dernier, Philippe Meynier a même reçu le soutien de l'interprofession laitière ovine et caprine corse ainsi que du Sivam Bio et des chambres d'agriculture. La proposition de Philippe Meynier apparaissait d'autant plus que *"le délai d'incubation est de 45 jours. Le sérotype 4 était déjà présent sur le territoire insulaire mais personne n'a voulu en prendre conscience, y compris lors du Cropsav ! Seule l'immunisation des troupeaux par la vaccination à ce sérotype avait prouvé son efficacité"*. De fait, le scénario était couru d'avance car aucune démarche prospective n'a été mise en place et ce, malgré les nombreuses alertes lancées.

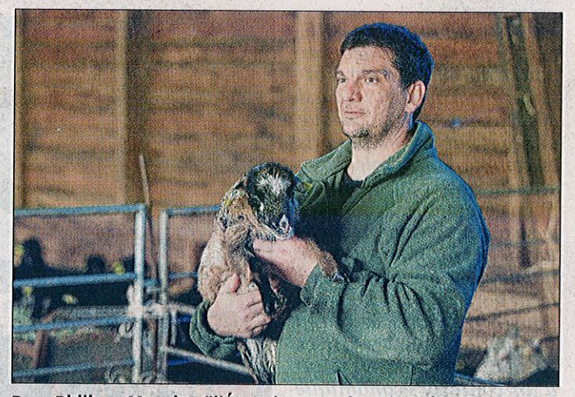

Pour Philippe Meynier, "l'État, de par sa fonction régalienne, avait le devoir d'imposer cette vaccination en amont de la découverte d'un foyer". / PHOTO MARC-ANGE INGRAND

De là à y voir *"un défaut de mise en œuvre de règlement européen par l'État, ne serait-ce qu'au regard de la déclaration des cas par l'Italie depuis des mois"*, il n'y a qu'un pas que franchit sans sourciller Philippe Meynier. *"L'État, de par sa fonction régalienne, avait le devoir d'imposer cette vaccination en amont de la découverte d'un foyer"*. En Corse, l'idée a donc consisté à se focaliser sur le sérotype 8 pour entretenir l'idée que tout allait bien.

Cette situation, au-delà d'être un drame à venir pour les éleveurs et un frein à l'installation de jeunes agriculteurs, va encore engendrer un coût exponentiel de plusieurs millions en indemnisations, alors qu'une campagne de vaccination préventive aurait été moins onéreuse.

L'heure est à l'action

Un mauvais coup qui pourrait bien clouer au pilori l'activité pastorale corse d'autant que le désengagement financier de l'État semble évident au regard des aides déjà allouées aux éleveurs continentaux. De fait, avec le consentement des organismes, dont la mission confiée par le code rural vise pourtant à *"avoir pour objet principal la protection de l'état sanitaire des animaux, des aliments pour animaux, des denrées alimentaires d'origine animale ou des végétaux et produits végétaux"*, les décideurs semblent avoir voulu jouer la montre. Pour parachever l'œuvre, la façon de présenter les choses aujourd'hui est de *"faire planer la suspicion qu'en Corse, les éleveurs ne seraient pas de bons agriculteurs !"*

Un opprobre inconcevable pour Philippe Meynier qui appelle *"tous les éleveurs à vacciner leurs troupeaux rapidement mais aussi, à se rapprocher du fonds de mutualisation sanitaire et environnemental"*. Une fois de plus, l'absence de démarche prospective et de vrai plan d'action pour soutenir la filière agricole se transforme en problème ! Pourtant, *"l'agriculture corse n'est pas un problème. C'est un pan de l'histoire, un volet économique et social à part entière"*. Un dossier qui devra forcément être repris par les élus insulaires afin de préserver ce qui peut encore l'être ! Il n'est jamais trop tard, mais le temps presse !

MARC-ANGE INGRAND